

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

Numéro 12 (2008)
Varia

Noëlle Deflou-Leca

Projet de corpus des monastères français

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Noëlle Deflou-Leca, « Projet de corpus des monastères français », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 09 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index7292.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre
<http://cem.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://cem.revues.org/index7292.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Noëlle Deflou-Leca

Projet de corpus des monastères français

État des lieux

- 1 Chacun connaît ce « travail de bénédictin » que représente le *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés* de dom Laurent-Henri Cottineau. Publié à Mâcon en deux volumes en 1939, trois ans après la mort de son auteur, l'ouvrage a été récemment réimprimé par Brepols (Turnhout, 1996). Un troisième volume, regroupant les indispensables *indices* et *bibliographies*, est paru à Mâcon en 1970 sous la responsabilité de dom Grégoire Poras.
- 2 Cette somme, tout en s'inscrivant dans la continuité des travaux des Mauristes depuis le XVII^e siècle – *Annales ordinis sancti Benedicti, Acta sanctorum, Gallia christiana, Monasticon gallicanum...* –, s'en distingue par le souci de concision. Elle appartient à ces répertoires, atlas et autres guides des sources d'archives ¹, qui fleurirent surtout à partir de la fin du XIX^e siècle et qui constituent encore aujourd'hui les outils de travail indispensables au chercheur qui entreprend une étude sur un établissement monastique. Le précurseur de ce type de travaux fut dom Beaunier qui publia en 1726 les deux volumes de son *Recueil historique, chronologique et topographique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*. Ce modèle, repris et amplifié à l'initiative de dom Jean-Martial Besse, inaugura la collection « Archives de la France monastique », qui publia, entre 1905 et 1941, douze volumes sous le titre *Abbayes et prieurés de l'ancienne France, recueil historique des archevêchés, abbayes et prieurés de France* ². Cinq autres volumes, édités par dom Jean Becquet entre 1970 et 1989, en lien avec la *Revue Mabillon* vinrent compléter le corpus sans pour autant le clore, puisque six diocèses restèrent hors du champ de l'étude ³. Malgré une inégale qualité des volumes, ces recueils offrent une présentation rapide des diverses maisons canonicales ou monastiques, masculines et féminines, du chef d'ordre à la simple dépendance accompagnée, pour les derniers édités, d'une notice documentaire et bibliographique. C'est parallèlement à l'entreprise de dom Besse, que dom Cottineau mena son répertoire. Le projet offre des points communs et des différences notables, qui en font deux outils de travail complémentaires. Parmi les différences, il faut souligner l'ampleur de l'espace envisagé, l'Europe occidentale et non plus seulement la France, mais aussi le recentrage du propos autour des réguliers qui écarte les établissements canoniaux, choix sans doute dicté par le fait que dom Cottineau a travaillé seul. Le canevas des notices offre en revanche des similitudes : après le nom vernaculaire du monastère figurent son nom latin, son statut et son évolution – autonomie, rattachement, indépendance... –, une courte mention du contexte et des acteurs de sa fondation, sa localisation, et s'achève par une brève rubrique documentaire et bibliographique.
- 3 À consulter aujourd'hui ce que chacun appelle « le Cottineau », on ne peut que formuler un constat d'évidence : cet outil a vieilli, dans la forme certes, mais surtout sur le fond. On n'insistera pas sur le fait que les mentions documentaires et surtout bibliographiques sont largement dépassées. C'est là, pour toute étude, l'œuvre du temps. Par ailleurs, on a souvent souligné les erreurs qui émaillaient l'ouvrage, mais qui ne doivent pas pour autant en ternir la pertinence. Mais surtout, depuis une vingtaine d'années, les champs d'étude et les perspectives ont changé. L'intérêt pour les problématiques religieuses sous l'angle de l'histoire sociale ou culturelle a dynamisé les recherches et renouvelé en profondeur les données. Les approches spatiale, monumentale et archéologique ont largement enrichi nos connaissances des établissements réguliers, en ouvrant des domaines jusqu'alors méconnus, comme la vie quotidienne, la mort, l'économie monastique ou l'espace sacré, pour ne citer que quelques exemples.

- 4 Les travaux menés par plusieurs équipes peuvent être évoqués à titre comparatif. Chez nos collègues étrangers, plusieurs entreprises doivent être rappelées. Il s'agit de répertoires nationaux, dont aucun n'a encore choisi de paraître sous forme électronique. Les 28 volumes d'*Helvetia sacra*, publiés depuis 1972, sont à juste titre cités en exemple pour la précision de leurs notices portant sur séculiers et réguliers et donnant, outre les sources et la bibliographie, d'importants éléments de prosopographie. La subdivision choisie par ordres ou catégories religieuses permet de cibler la consultation thématique tout en conservant la cohérence géographique contemporaine. On retrouve cette perspective prosopographique dans les 24 volumes du *Monasticon* belge publié depuis 1890. Dans chaque volume consacré à une province administrative, les établissements sont présentés selon l'appartenance à leur ordre. L'Allemagne n'est pas en reste avec deux publications complémentaires depuis les années 1920 : la *Germania Benedictina* propose, par régions, de petites monographies assorties de cartes ; la *Germania sacra*, essentiellement consacrée aux évêchés, fait, elle aussi, la part belle aux données prosopographiques. Les réalisations italiennes et anglaises sont beaucoup plus embryonnaires avec quatre tomes parus à ce jour pour le *Monasticon Italiae* – Rome, Pouilles et Basilicate, Vénétie – et un répertoire des établissements religieux des îles Britanniques⁴, qui reprend en partie le *Monasticon anglicanum* du XVII^e siècle réédité en 1830.
- 5 Les projets réalisés ou en cours dans l'espace français ne sont pas du même ordre. À Lyon⁵, comme à Poitiers⁶, par exemple, il s'est agi, dans le cadre de Programmes collectifs de recherche (PCR) du ministère de la Culture, de faire appel à des collaborations pluridisciplinaires, afin d'établir un inventaire des établissements monastiques pour une région donnée et de réunir les informations connues dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire monastique et canoniale sur les sites identifiés.

Objectifs

- 6 En s'appuyant sur les outils performants offerts aujourd'hui par les bases de données relationnelles, il s'agit de rassembler le corpus des établissements monastiques français au Moyen Âge. Même si on ne s'interdit pas d'élargir notre chronologie dans l'avenir vers les temps modernes et contemporains, le projet se concentrera dans un premier temps sur la période médiévale. Par monastère, nous entendons aborder l'ensemble des abbayes et des prieurés tenus par des moines, des moniales ou des chanoines réguliers. En revanche, nous avons exclu les ordres mendiants, notamment parce que la vie et l'organisation de ces religieux sont très différentes de celles des moines.
- 7 Cette synthèse des connaissances actuelles sur les monastères français, offerte par une base de données relationnelles, devra permettre, par le croisement des informations, de générer des graphes – filiations, évolutions chronologiques... –, mais aussi d'ouvrir sur une exploitation cartographique diversifiée par le biais d'un Système d'information géographique ou encore de mettre à disposition un gestionnaire d'images – plans d'archives, relevés archéologiques, photographies...
- 8 Le corpus des sites sera complété par un répertoire des établissements monastiques interrogeable par localisation administrative – région, département, commune – ou par saint patron. Ce premier inventaire des sites destiné à coordonner le travail des différents collaborateurs du projet offrira aussi une première cartographie du corpus.
- 9 Au-delà de la volonté de fédérer les connaissances et de livrer un outil de travail aux chercheurs, il s'agira, à terme, de développer des études non seulement monographiques mais aussi des axes de recherches, comme, à titre exemple, l'organisation spatiale, la filiation ou les réseaux monastiques.
- 10 Nous nous engageons dans un travail de longue haleine. Si le corpus est cohérent, il n'est pas monolithique, il serait donc inutile et vain d'attendre qu'il soit achevé pour en livrer les fruits. Une élaboration par dossiers géographiques devrait permettre une mise en ligne progressive

des données, dont les modalités restent à arrêter, sans attendre la couverture de l'ensemble du territoire national pour être consultables.

Organisation

- 11 Ce corpus est réalisé dans le cadre du *Centre européen de recherches sur les congrégations et les ordres religieux* (CERCOR, UMR 8584 LEM), basé à Saint-Étienne.
- 12 La réalisation de ce type de base ne peut fonctionner qu'en faisant appel à de larges collaborations. Pour plus d'efficacité, nous avons décidé de fonctionner avec deux niveaux d'équipes, organisées selon le découpage administratif du territoire. Une équipe restreinte rassemble les responsables coordonnateurs de régions ou éventuellement de départements et se réunit plusieurs fois par an, en fonction de l'avancée des travaux. Les responsables coordonnateurs rassemblent une équipe régionale qui se répartit les établissements. Le rôle des coordonnateurs est de solliciter et de réunir les auteurs et de centraliser les fichiers pour leurs régions. Il est bien évident qu'un collaborateur spécialiste d'un site a toute sa place dans le projet sans pour autant qu'il lui soit nécessaire de participer au travail de l'ensemble de l'équipe régionale.
- 13 Les notices d'établissements sont rédigées sous la responsabilité de leurs auteurs. Un même établissement peut donner lieu à plusieurs signatures en fonction des spécialités de chacun (sources documentaires, archéologie...).
- 14 Le projet est largement ouvert à ceux qui souhaiteraient y prendre part. Si vous le désirez, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : noelle.deflou-leca@upmf-grenoble.fr.

Notes

1 Pour reprendre la terminologie de A. Vauchez et C. Caby (dir.), *L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherches et documents*, Turnhout, 2003 (coll. « L'atelier du médiéviste », 9).

2 Le premier volume avait en partie conservé le titre initial *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*.

3 Reims [absence en partie compensée par l'unique volume paru de la *Gallia monastica* : F. Poirier-Coutansais, *Gallia monastica, tableaux et cartes de dépendances monastiques*, t. 1 (J.-F. Lemarignier, dir., *Les abbayes bénédictines du diocèse de Reims*, Paris, 1974)], Châlons-sur-Marne, Autun, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Besançon [même si l'ouvrage de Jules de Trévillers compense là encore en partie cette lacune : *Sequania monastica, dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents collèges et hôpitaux conventuels, ermitages, de Franche-Comté et du diocèse de Besançon*, Vesoul, s. d.].

4 D. Knowles et R. Hadcock, *Medieval religious houses : England and Wales*, Londres, 1971 (2^e éd.). I. Cowan et D. Easson, *Medieval religious houses : Scotland, Isle of Man*, Londres, 1976 (2^e éd.).

5 J.-F. Reynaud (dir.), *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*, Lyon, 2002 (coll. « DARA », 23).

6 « Conditions d'implantation des monastères dans les pays charentais au Moyen Âge. Étude de la géographie monastique en Charente et Charente-Maritime jusqu'au XV^e siècle. Archéologie, architecture, histoire. » PCR dirigé par Cécile Treffort. C. Treffort, « Moines, monastères et prieurés charentais au Moyen Âge. Quelques réflexions autour d'un projet collectif en cours », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 113/3 (2006), p. 167-188.

Pour citer cet article

Référence électronique

Noëlle Deflou-Leca, « Projet de corpus des monastères français », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 09 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index7292.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Index géographique : France